

**Master 1 de « Droit des ressources humaines et protection sociale »
Cours de « Droit de la protection sociale.»
Module I**

Intervenant : Alexis TRICLIN

Objectifs	Méthodologie
<p>A l'issue de ce module, les étudiants doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'organisation de la sécurité sociale et de la protection sociale en France. - Maîtriser les règles applicables aux principales prestations - Etre capable de gérer un contentieux de sécurité sociale 	<p><u>Méthode pédagogique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des apports juridiques sur le droit de la protection sociale - Des illustrations et des exemples concrets - Des liens avec le droit du travail et le statut des salariés
Progression pédagogique	
<p><u>I – Introduction</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La formation de la SS en France 2) La création de la SS 3) Crise et évolution de la SS <p><u>II – L'organisation de la SS</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) L'organisation du régime général 2) les régimes spéciaux 3) Les régimes indépendants 4) Les régimes complémentai <p><u>III – Les prestations</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) L'assurance vieilles 2) Les prestations maladie-maternité 3) Les prestations familiales 4) Les risques professionnels (AT-MP) <p><u>IV Le contentieux de la SS</u></p>	
Durée	
<p><u>Responsable de l'UE :</u> Alexis TRICLIN, Maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, directeur du M2 DRH</p>	<p><u>Durée :</u> 25 heures réparties en 6 séances de 4 heures environ.</p> <p><u>Pré-requis :</u> aucun</p>